NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2612001 - Arrière côte de Dijon et de Beaune

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2612001

1.3 Appellation du site

Arrière côte de Dijon et de Beaune

1.4 Date de compilation

31/03/2004

1.5 Date d'actualisation

30/06/2010

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,8°

Latitude : 47,13333°

2.2 Superficie totale

60720 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21014	ANTHEUIL
21017	ARCENANT
21018	ARCEY
21030	AUBAINE
21032	AUBIGNY-LA-RONCE
21037	AUXEY-DURESSES
21045	BARBIREY-SUR-OUCHE
21050	BAUBIGNY
21054	BEAUNE
21065	BESSEY-EN-CHAUME
21070	BEVY
21087	BLIGNY-SUR-OUCHE
21092	BOUILLAND
21099	BOUZE-LES-BEAUNE
21110	BROCHON
21120	BUSSIERE-SUR-OUCHE
21133	CHAMBOLLE-MUSIGNY
21132	CHAMB#UF
21162	CHAUX

21166	CHENOVE
21169	CHEVANNES
21182	COLLONGES-LES-BEVY
21184	COLOMBIER
21186	COMBLANCHIEN
21192	CORCELLES-LES-MONTS
21194	CORGOLOIN
21195	CORMOT-VAUCHIGNON
21200	COUCHEY
21214	CRUGEY
21217	CURLEY
21219	CURTIL-VERGY
21221	CUSSY-LA-COLONNE
21228	DETAIN-ET-BRUANT
21241	ECHEVRONNE
21254	ETANG-VERGY
21265	FIXIN
21267	FLAGEY-ECHEZEAUX
21270	FLAVIGNEROT
21273	FLEUREY-SUR-OUCHE
21289	FUSSEY
21293	GERGUEIL
21295	GEVREY-CHAMBERTIN
21300	GISSEY-SUR-OUCHE
21606	LADOIX-SERRIGNY
21360	LUSIGNY-SUR-OUCHE
21368	MAGNY-LES-VILLERS
21384	MAREY-LES-FUSSEY
21390	MARSANNAY-LA-COTE
21397	MAVILLY-MANDELOT
21401	MELOISEY
21407	MESSANGES
21409	MEUILLEY
21412	MEURSAULT
21427	MONTCEAU-ET-ECHARNANT

21428	MONTHELIE
21442	MOREY-SAINT-DENIS
21450	NANTOUX
21461	NOLAY
21464	NUITS-SAINT-GEORGES
21480	PERNAND-VERGELESSES
21492	POMMARD
21506	PREMEAUX-PRISSEY
21512	PULIGNY-MONTRACHET
21523	REULLE-VERGY
21527	ROCHEPOT
21541	SAINT-AUBIN
21559	SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE
21553	SAINT-JEAN-DE-B#UF
21569	SAINT-ROMAIN
21578	SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE
21583	SANTOSSE
21590	SAVIGNY-LES-BEAUNE
21597	SEGROIS
21601	SEMEZANGES
21625	TERNANT
21634	THOREY-SUR-OUCHE
21650	URCY
21178	VALFORET
21327	VAL-MONT
21661	VELARS-SUR-OUCHE
21673	VEUVEY-SUR-OUCHE
21688	VILLARS-FONTAINE
21698	VILLERS-LA-FAYE
21712	VOLNAY
21714	VOSNE-ROMANEE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	P	DD	C	B	B	B
B	A031	*Ciconia ciconia*	c			i	P	DD	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	3	p	C	M	C	C	C	C
B	A073	*Milvus migrans*	r	0	10	p	R	M	D			
B	A074	*Milvus milvus*	p	0	2	p	V	M	C	C	C	C
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	5	7	p	V	G	C	B	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	r	2	5	p	V	M	C	C	C	C
B	A084	*Circus pygargus*	r	1	5	p	V	M	C	C	C	C
B	A092	*Hieraaetus pennatus*	r	2	5	p	V	P	C	C	B	C

B	A103	*Falco peregrinus*	p	13	16	p	R	G	C	A	C	B
B	A127	*Grus grus*	c			i	P	DD	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	2	5	p	V	G	C	C	B	C
B	A215	*Bubo bubo*	p	10	20	p	R	G	C	A	C	A
B	A223	*Aegolius funereus*	p	0	2	p	V	M	C	C	B	C
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	100	200	p	R	M	C	C	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	p	5	15	p	R	P	C	C	C	C
B	A234	*Picus canus*	p	20	30	p	R	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	30	80	p	R	M	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	r	200	400	p	C	P	C	C	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	r	120	150	p	C	P	C	C	C	B
B	A868	*Leiopicus medius*	p	50	100	p	R	P	C	C	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco subbuteo*			i	P						X

B		*Accipiter gentilis*	10		i	P						X
B		*Streptopelia turtur*	488		cmales				X		X	
B		*Athene noctua*			i	C			X			
B		*Apus melba*	10	10	p	P						X
B		*Upupa epops*			i	C			X		X	
B		*Jynx torquilla*			i	P						X
B		*Dendrocopos minor*			i	C			X		X	
B		*Ptyonoprogne rupestris*			i	C			X		X	
B		*Tichodroma muraria*			i	C			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	C			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	C			X		X	
B		*Oenanthe oenanthe*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus bonelli*			i	C			X		X	
B		*Lanius senator*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	24 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	10 %
N15 : Autres terres arables	20 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N19 : Forêts mixtes	3 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site s'étend sur les plateaux calcaires de la Côte et de l'Arrière Côte de Dijon à Beaune. L'altitude varie de 200m à près de 650m sur les sommets. La zone se caractérise par une mosaïque de milieux forestiers et de milieux ouverts, essentiellement agricoles. Les influences climatiques s'étendent du continental sub-montagnard jusqu'au subméditerranéen.

Vulnérabilité
: Les espèces caractéristiques de la zone (Circaète-Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Busards, Pie-grièche écorcheur, Hibou grand-duc, Chouette chevêche) caractérisent les milieux ouverts de pelouses riches en reptiles et gros insectes. La transformation de ces milieux entrainerait inévitablement une régression de ces espèces. Le Bruant ortolan et la Fauvette orphée, espèces caractéristiques de ces milieux, semblent actuellement disparues des pelouses bourguignonnes.
Avec l'expansion du Faucon pèlerin en cours, certaines falaises actuellement fréquentées ne bénéficient par d'APB lui assurant la tranquillité à l'époque de la reproduction.

Pour les formations boisées, il faut éviter les boisements à base d'essences exotiques et maintenir en l'état les peuplements.
Les projets de création ou d'extension de carrières, ainsi que les implantations d'éoliennes sont susceptibles d'avoir un impact sur les populations d'oiseaux de la zone.

4.2 Qualité et importance

Ce secteur accueille plus de 1/3 de la population nicheuse bourguignonne de Faucon pèlerin, et le Circaète Jean-le-Blanc est régulièrement présent sur la côte et l'arrière côte (quelques couples nicheurs en Bourgogne et de 1 à 5 pour cette zone).
Les espèces forestières (pics essentiellement) présentent des densités plus faibles que dans les autres ZPS à dominance forestière. Les combes exposées au Nord sont cependant favorable au Pic noir. A noter la petite population de Chouette de Tengmalm isolée de la population châtillonnaise dans les massifs de l'Arrière côte.
Les espèces rupestres sont assez bien représentées et l'on peut noter un retour du Grand Duc d'Europe depuis quelques années.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E03.02	Dépôts de déchets industriels		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

ONF/CEOB L'aile Brisée, 2003, ZICO BE 04 "Arrière Côte de Dijon et de Beaune", état des lieux et désignation d'une Zone de Protection Spéciale, 37p. + cartes

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
29	Réserve biologique	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	5 %

36	Réserve naturelle nationale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
42	Réserve naturelle conventionnelle	2 %
21	Forêt domaniale	5 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé de la Côte mériodionale de Beaune, etc.	+	5%
36	Projet de réserve naturelle de la Combe Lavaux	+	2%
38	Sites de reproduction du faucon pélerin	+	1%
42	Pelouses en convention avec le CSNB	+	1%
21	Fôret domaniale du Grand Hâ, etc.	+	5%
22	Forêts communales soumises	+	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :
Adresse :
Courriel :
Organisation : Office national de Forêts
Adresse : 11C rue René Char 21000 Dijon
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0535644/document-d-objectifs-du-site-arriere-cote-de-dijon-et-de-beaune

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation